

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

## SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses\*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Villers-la-Faye, devenus très rares. Il est primordial de les préserver, y compris celle de toutes petites tailles, et de poursuivre la gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités. La restauration de pelouses en bordure du vignoble ou sur d'anciennes plantations de conifères est aussi envisageable.

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

## CULTURE ET HISTOIRE

Les carrières contribuent à la notoriété de la commune de Villers-la-Faye, et ont joué un rôle important dans l'histoire et la culture du village. La nidification du Hibou Grand-Duc qui fréquente ce bassin carrier, et celui de Comblanchien qui est limitrophe, est à prendre en considération, ainsi que de la présence de pelouses sèches\* qui recolonisent les anciens carreaux\* et les corniches des fronts de taille. Soyez attentifs, un chamois peut parfois surgir derrière les rochers ! Dans le vignoble, certaines bandes enherbées pourront être élargies et renforcées par la plantation de haies, permettant la restauration d'un paysage viticole plus varié. Les murgers\* et les petites zones arbustives sont à conserver en priorité.

## AVIS DE RECHERCHE

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne du monde ! On dit qu'il est « rupestre » car il fait son nid dans les falaises et les carrières. Présent sur son territoire toute l'année, il chante dès le début de l'hiver. C'est un super-prédateur qui se nourrit de petits mammifères et qui peut s'attaquer à d'autres rapaces, et même des chats ou des renards !



Pour transmettre des données ou les consulter : [ccgevreynuits-obs.fr](http://ccgevreynuits-obs.fr)

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - [jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com](mailto:jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com)

## POUR ALLER PLUS LOIN

## DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts fraîches à Primevère	Prairies de fauche	Dalles rocheuses
Forêts de chênes pubescents	Pelouses* sèches	Falaises et éboulis calcaires
Forêts de chênes des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier	
Forêts de hêtres des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire	
Végétation des clairières		



Lisières sèches des forêts sur calcaire © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM FRANÇAIS	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Cytise couché / <i>Cytisus hirsutus</i> L., 1753		Vulnérable	2018
		Gnaphale dressé / <i>Bombicylaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Régionale	Préoccupation mineure	2018
		Criquet de Barbarie / <i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)		Vulnérable	2016
		Criquet des jachères / <i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)		Vulnérable	2004
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS		Damier de la Succise / <i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Nationale	Quasi-menacé	2018
		Alouette lulu / <i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2016
		Chardonneret élégant / <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2016
Hirondelle rustique / <i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)		Nationale	Vulnérable	2018	

## LEXIQUE

**Carreau** : partie horizontale du fond de la carrière

**Karst** : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires

**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

**Murger** : muraille ou tas de pierres situé en bordure de vigne ou d'anciennes parcelles cultivées

**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

**Réseau hydrographique** : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)



# VILLERS-LA-FAYE

## Plan Local de Biodiversité

Un important massif forestier, des pelouses\* sèches très morcelées et un petit bassin carrier



Des milieux rares



Complètement perchée...



Entre herbes rases et cailloux

La plupart des terrains étant peu propices à l'élevage, ils sont depuis longtemps dédiés à la culture (champs, vignes). Très rares sur le territoire de Villers-la-Faye, les pelouses\* sèches du Paquier des Chaumes forment un bel ensemble, fauché chaque année. On retrouve aussi ces milieux en bordure du vignoble ou entre les plantations de conifères, où elles forment des bandes herbeuses importantes pour la faune, notamment les oiseaux et les papillons qui viennent s'y nourrir et s'y reproduire.

L'Alouette lulu est un oiseau des milieux herbeux ras et secs, avec quelques arbres et arbustes utilisés comme perchoirs. On le trouve dans les pelouses piquetées de buissons et aussi dans les vignobles, où elle se nourrit de graines et d'insectes. Elle hiverne dans les champs et s'installe où la végétation est peu fournie. Typique de la Côte calcaire, on peut entendre son chant dès la mi-février. Le maintien de grandes surfaces de pelouses ouvertes est nécessaire à sa préservation.

Le Gnaphale dressé est une petite plante annuelle de la famille des composées (ou astéracées), d'aspect très cotonneux. Typique des pelouses\* sèches rocailleuses, elle est surtout présente dans le sud de la France mais reste rare ailleurs et en régression. Sur le territoire, elle est disséminée sur les plateaux calcaires, entre la Côte et la Montagne. Ne supportant guère la concurrence d'autres plantes, menacée par l'embaumement, le maintien d'un pâturage léger des pelouses assure sa préservation.

## À RETENIR !

- ➡ **La forêt**  
un important massif forestier, réservoir de biodiversité, connecté aux communes limitrophes, assurant la protection de la qualité de l'eau
- ➡ **Les pelouses\* sèches**  
un grand nombre d'espèces rares pour la région
- ➡ **Les carrières et rochers artificiels,**  
une biodiversité liée aux activités humaines

- ➡ **Les champs cultivés**  
une part importante du territoire, des milieux artificiels assez variés
- La commune fait partie du réseau Natura 2000.



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piouette Cacauiète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

## LES SITES REMARQUABLES DE VILLERS-LA-FAYE

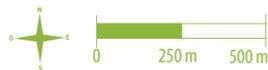
La commune de Villers-la-Faye, d'une superficie de 583 hectares, s'étend sur le vaste plateau de l'Arrière-Côte de Nuits. Dominé par la butte boisée du Mont-Saint-Victor, le village s'insère dans un large paysage agricole constitué de vignes, champs, friches et prairies.

Le réseau hydrographique\* est karstique\* et aucun cours d'eau permanent ne coule sur la commune.

A l'Est une combe boisée s'ouvre sur l'important bassin carrier de Comblanchien. A l'Ouest, au-delà de la pelouse\* sèche du Pâquier des Chaumes, s'étend le massif forestier du Bois de Faye, les pinèdes et la Combe des Hauterets.

**3** sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Villers-La-Faye. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les pelouses\* sèches du Pâquier des Chaumes jusqu'aux carrières du bassin de Comblanchien. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

- Carrières
- Cultures
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Vignes
- Village



© Pierre Juillard



### MASSIF FORESTIER DE MONTLISSARD, DU BOIS POINSOT, DU BOIS DU FOURNEAU ET DU BOIS DE FAYE Un massif forestier à préserver

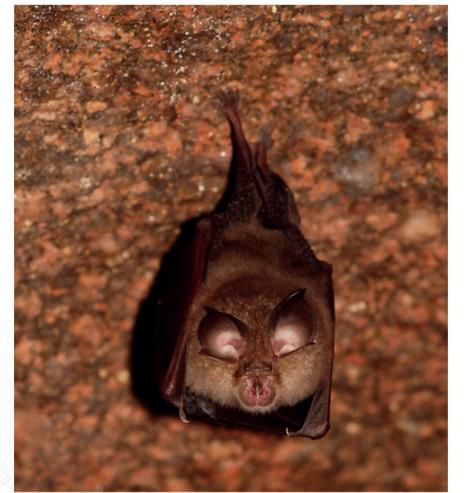
La grande forêt de Montlissard s'étend sur 4 communes de l'Arrière-Côte (Meuilley, Chau, Villers-la-Faye et Marey-lès-Fussey). Forêt typique de l'Arrière-Côte, elle est dominée par les hêtres, les chênes et les charmes. Au Bois de Faye, les lisières sont riches en plantes rares, comme le Cytise hirsute.



© Pierre Juillard

### PELOUSES DES CHAUMES, MONT-SAINT-VICTOR ET COMBE DES AS A VILLERS-LA-FAYE Un important réseau de sites pour l'Arrière-Côte

Depuis les forêts de hêtres et de chênes du Bois de Faye jusqu'à la combe des As, qui crée le lien avec la Côte calcaire et le bassin carrier, le territoire de Villers-la-Faye présente une continuité de milieux qu'il convient de préserver. Entre ces deux extrémités, la butte boisée du Mont-Saint-Victor est un lieu de chasse prisé des chauves-souris et du Petit-Duc scops, tandis que les pelouses\* sèches du Paquier des Chaumes accueille le rare papillon Damier de la Succise et constitue un site de nidification pour l'Alouette lulu et un territoire de chasse pour le Circaète Jean-le-Blanc.



© Ludovic Jouve

### AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, ainsi que la proximité immédiate de la forêt, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures et vignes environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau. Le Petit Rhinolophe est une chauve-souris présente dans le village.

### UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée sur les plateaux de l'Arrière-Côte, en amont de plusieurs vallons secs, la commune de Villers-la-Faye ne compte pas de cours d'eau pérenne. Le vaste karst\* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, mais les eaux ne coulent qu'en profondeur. Située au cœur d'un paysage agricole et viticole, la commune comporte quelques massifs forestiers dans sa partie Ouest, réservoirs de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\*, prairies et friches) est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses\* de l'Arrière-Côte et celles de la Côte.

### CARRIERE DE LA COMBE DES AS Le chant de l'Engoulevent

L'Engoulevent d'Europe est un oiseau rare que vous pouvez observer ou entendre ici. Typique des pelouses\* et des bois clairsemés, il se nourrit d'insectes qu'il capture en vol au crépuscule. A la nuit tombée, son ronronnement sonore rapide est audible à 1 kilomètre à la ronde.



© Dürzan Cirano

